



MAIRIE DE CORGOLOIN

21700 CORGOLOIN

Tél : 03.80.62.98.19

Mail : journal.corgoloin@orange.fr

Site internet : www.corgoloin.com

SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

CE QUI C'EST PASSE

MANIFESTATIONS A VENIR

LA VIE ASSOCIATIVE

INFORMATIONS

AGENDA

Comité de Rédaction :

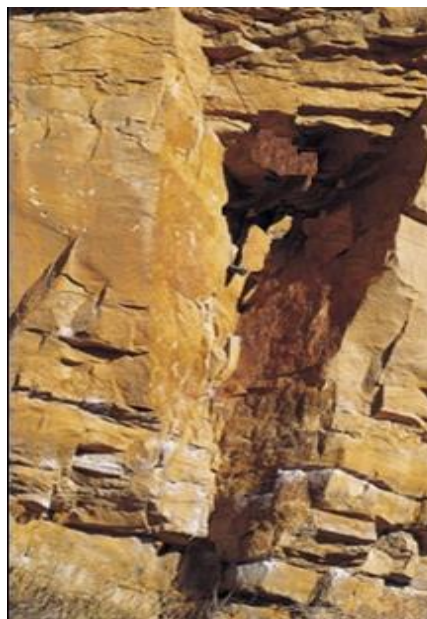
Marie-Christine LECLERCQ -Stéphanie DA COSTA

Laurence PATRU - Pascale GATTI-CHEVILLON

Dominique VERET

Sous la présidence du maire Jacky MOULIN

L'ECHO DE



LA PIERRE



ET DU VIN

Bulletin Municipal
n°79

MARS 2017



CORGOLINOISES, CORGOLINOIS

Mesdames et Messieurs les Elus, Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie, des Pompiers, du Trésor Public,

Messieurs les Présidents de la Communauté de Communes de NUIITS-SAINT-GEORGES, GEVREY-CHAMBERTIN, du SUD DIJONNAIS (aujourd'hui Communauté de Communes de GEVREY-CHAMBERTIN et de NUIITS-SAINT-GEORGES). (Excusé Alain Cartron)

Je voudrais d'abord remercier chacune et chacun d'entre vous d'être présents ce soir. Bien sûr, je présente tous mes vœux de bonne année à chacune et chacun d'entre vous pour l'année 2017, joie, bonheur et réussite.

J'ai également une pensée pour ceux qui nous ont quitté et ceux qui, victimes des attentats en France, en Europe et dans le monde, souffrent dans la douleur de ces drames.

Nous sommes face à des défis économiques, sociaux, sociétaux colossaux. Nos démocraties, nos valeurs, notre façon de vivre sont menacées. Cette année 2017 sera l'occasion pour chaque citoyenne et citoyen de défendre ces valeurs par les votes qui auront lieu en Mai et Juin 2017.

Pour notre commune, depuis le 1^{er} janvier 2017, nous faisons partie de la Communauté de Communes de GEVREY-CHAMBERTIN et de NUIITS-SAINT-GEORGES, regroupant les trois anciennes Communautés de Communes de Nuits-Saint-Georges, Gevrey et le Sud Dijonnais, soit 30 000 habitants.

Je souhaite que cette fusion se passe dans l'harmonie et l'intérêt général de la Population.

Bien évidemment, je ne rentrerai pas ce soir dans les détails techniques de cette fusion. J'aurai l'occasion d'y revenir dans notre journal communal « L'Echo de la Pierre et du Vin ».

Pour la Commune de CORGOLOIN, plusieurs projets importants sont en cours :

- **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : 2 réunions publiques seront organisées**
- **La réalisation du Lotissement « SAUSSY 3 » en partenariat avec ORVITIS**
- **La construction d'une nouvelle Garderie Self-service en partenariat avec la Communauté de Communes (ouverture prévue en septembre 2018)**
- **Accessibilité de la salle des fêtes pour les Personnes en situation de Handicap (démarrage des travaux Février 2017 fin des travaux prévue en juin 2017)**
- **Amélioration de l'environnement**
- **Après la fin des travaux de l'Assainissement, rénovation par tranches du réseau routier communal parallèlement à la réflexion d'un plan nouveau de la circulation**
- **Accompagnement d'un projet privé dit LOICHET en bordure de la RD 974 dont nous avons pu remarquer les premiers travaux (développement du Tourisme, mise en valeur de diverses activités autour de la pierre et du vin).**
- **Continuer les Economies d'Energies en améliorant l'Eclairage Public en lien avec le SICECO**
- **Rénovation des canalisations d'eau Rue du Petit Paris et Route Départementale 974 en partenariat avec la Plaine de Nuits**
- **Relancer le développement de la zone artisanale de la « VARENNE » en lien avec la Sté Tilly (Liebherr Tilmart propriétaire des terrains aménageables)**

Notre feuille de route est bien remplie pour les 3 années à venir.

Notre commune aura clôturé l'année 2016 avec 10 naissances hors commune, 6 mariages, 6 transcriptions de décès et 5 décès.

Nous avons recensé 47 nouvelles inscriptions sur la liste électorale.

Je voudrais aussi remercier toutes les Administrations et les Services qui nous permettent au mieux de gérer la Commune et d'en assurer la sécurité.

Je pense bien sûr à la Gendarmerie et aux Pompiers, en général et à ceux du « CIS des Deux Côtes » qui, dans le courant de l'année 2016, ont effectué 269 sorties qui ont concerné les communes de Nuits-Saint-Georges, Beaune, Comblanchien, Corgoloin, Ladoix-Serrigny, Magny-les-Villers, Premeaux-Prissey, Villy-le-Moutier et Vosne Romanée ; avec un effectif de 25 personnes dont 6 femmes et 19 hommes.

Ce qui prouve bien que la caserne des Pompiers se trouve au centre du dispositif de sécurité.

Je voulais de même vous annoncer deux bonnes nouvelles :

-le bon fonctionnement de la mini-crèche privée, ouverte depuis septembre 2016 Rue du Petit Paris ,qui est complète et qui d'ores et déjà reçoit des inscriptions pour septembre ;

-le cabinet médical de Corgoloin qui s'enrichit d'un nouvel associé et compte maintenant 3 médecins généralistes, les Docteurs Durand, Catineau et Lacroix

Je tiens également à remercier le Conseil Municipal des Jeunes pour toutes les actions menées en 2016 ainsi que pour le service impeccable qu'il a réalisé pour le repas des Anciens le 4 décembre dernier. Des vrais professionnels !

Je renouvelle à toutes et à tous mes remerciements et mes meilleurs vœux pour 2017.

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS ET VIVE CORGOLOIN

Séance du 13 Octobre 2016

DELIBERATIONS

→ RETROCESSION ENSEMBLE VOIRIE ET ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT « LE FOURNEAU 3 » PAR LA SOCIÉTÉ CAPELLI À LA COMMUNE DE CORGOLOIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour que la Société Capelli rétrocède à la Commune de Corgoloin l'ensemble de la voirie et des espaces communs du Lotissement « Le Fourneau 3 » sis à Corgoloin ; vente de ces espaces communs à l'euro symbolique.

Les frais notariés de cette rétrocession seront à la charge exclusive de la Société Capelli.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents afférents à cette affaire.

→ CONTINUITE D'UNE AUTORISATION DE VENTE DONNÉE À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA CÔTE D'OR – ORVITIS EN DATE DU 20 FÉVRIER 2014 AU LOTISSEMENT « SAUSSY 3 » COMMUNE DE CORGOLOIN

La Commune maintient sa position du 20 février 2014 consentie à l'Office Public de l'Habitat de la Côte d'Or (ORVITIS) afin de pouvoir continuer à lotir sur l'ensemble du Lotissement « SAUSSY 3 », et notamment d'entreprendre la viabilité de la 2^e tranche.

La Commune conserva en tout état de cause la possibilité d'agir et d'engager tous recours au regard des obligations de l'Office Public de l'Habitat de la Côte, ORVITIS, contractualisées le 20 février 2014.

La dation de 684 m² prévue précédemment sur l'ilot 37 est maintenue tel indiqué sur le plan signé à l'acte de vente.

Le Maire est habilité à signer ou établir tous documents qui seraient nécessaires au traitement de cette affaire.

→ SICECO – REDEVANCE REGLEMENTEE POUR CHANTIER PROVISoire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du Domaine Public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

→ DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE EN VUE DE L'ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉNERGIES SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE EN TANT QUE MEMBRE

Vu l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté coordonné par le Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés
- d'autoriser l'adhésion de la Commune de CORGOLOIN (pour la Commune et non pas le particulier) au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés.

→ TRANSFERT DE COMPÉTENCE OPTIONNELLE « DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ » AU SICECO

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas transférer la compétence optionnelle de distribution publique de gaz au SICECO.

INFORMATIONS

*Le PLU est engagé. La 1^{ère} réunion de travail s'est tenue le 27 septembre 2016.

*La Communauté de Communes avance sur le projet de la nouvelle Halte-Garderie périscolaire et self-service à Corgoloin ; les dossiers de demandes de subventions ont été envoyés.

*La vente des coupes de bois s'est déroulée à Beaune le 13 septembre 2016 par adjudication.

Le montant de la recette s'élève à 59 998,00€.

*Mme Pascale Gatti-Chevillon fait le point sur le déroulement du concert à l'église de Corgoloin le 9 octobre 2016.

Séance du 08 Décembre 2016

DELIBERATIONS

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les subventions au titre de l'exercice 2016 aux associations suivantes :

-L'AILE ET LA CUISSE : 200.00€

-AE2C : 500.00€

-AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CIS DES DEUX COTES : 400.00€

-FCCL (FOOTBALL CULB CORGOLOIN LADOIX) : 1200.00€

-ASSOCIATION "CHASSE DE CORGOLOIN": 200.00€

-ASSOCIATION « TÊTE ET JAMBES » : 320.00€

-« SOURIANIS AU PASSE » (à titre exceptionnel) : 200.00€

ATTRIBUTIONS DE PRIMES AUX AGENTS MUNICIPAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une prime à chaque agent au titre de l'année 2016.

DEPENSES INVESTISSEMENTS 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater dans l'attente du vote des crédits au Budget Primitif 2017 les dépenses d'investissements à concurrence de 25% des montants inscrits au Budget précédent :

-Chapitre 16 = 9 600.00€

-Chapitre 21 = 39 155.00€

-Chapitre 20 = 1 125.00€

ADHESION DE LA COMMUNE AU SERVICE COMMUN RELATIF A CERTAINS TRAVAUX D'ENTRETIEN COMMUNAL

Le problème de la convention d'adhésion de la commune de Corgoloin au service commun de la Communauté de Communes, relatif à certains travaux d'entretien, a été abordé.

Il fera l'objet d'une réflexion à la commission de l'environnement et sera soumis à la séance de Conseil Municipal du 12 janvier 2017.

REUNION ASSAINISSEMENT

Le Maire informe le Conseil Municipal de sa participation à une réunion sur l'assainissement et l'eau à la Communauté de Communes le 7 décembre 2016.

Le tableau récapitulatif des coûts sera adressé aux membres du Conseil Municipal.

FESTIVITES

-point sur le déroulement de l'Arbre de Noël du vendredi 9 décembre 2016

-préparation de la cérémonie des Vœux du Maire qui aura lieu le vendredi 6 janvier 2017 à 19h salle des fêtes

COLIS DE NOEL 2016

Madame Laurence Patru informe le Conseil Municipal de la commande de 13 colis de Noël pour personnes seules et 2 colis pour couples auprès de la Sté « Esprit Gourmet ». Ceux-ci seront livrés semaine 50 et distribués par les conseillers municipaux.

SICECO

Monsieur Philippe Héritier présente le compte-rendu de la réunion CLE – Commission Locale d'Energie n°2 « Vignes Pierres et Coteaux » qui s'est déroulée à Corgoloin, le 28 novembre 2016.

Séance du 12 Janvier 2017

ADHESION AU SERVICE COMMUN « ENTRETIEN COMMUNAL » COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au service commun « Entretien Communal » de la Communauté de Communes pour des heures de balayeuse, de tonte et de fauchage débroussaillage, selon les modalités décrites dans le modèle de convention présenté à la commune à compter du 1^{er} janvier 2017. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention.

COMMISSION « ENVIRONNEMENT »

Mr Léonard Dillenschneider présente le compte-rendu de la commission « Environnement » qui s'est réunie le 9 janvier 2017.

La commission a pris connaissance de différents devis adressés par des entreprises spécialisées dans les travaux de taille d'entretien des arbres et des arbustes.

Après étude, le Conseil Municipal donne son accord aux membres de la commission pour avancer sur l'étude des devis.

BUDGET

Mme Françoise Bosch présente un récapitulatif des dépenses et recettes de l'année 2016. Le Maire demande aux responsables des commissions communales de mener une réflexion concernant leurs propositions avec des devis.

CANDELABRES D'ECLAIRAGE PUBLIC

Mr Philippe Héritier présente un compte-rendu de ses rencontres avec l'expert de l'assurance Groupama suite aux différentes déclarations de dommages subies par la commune sur des candélabres d'éclairage.

SICECO

Mr Philippe Héritier rappelle la commission TEPCV (Territoires Energie Positive pour la Croissance Verte) et la subvention qui est prévue pour la commune de Corgoloin en accord avec le SICECO.

La Commune reste dans l'attente du résultat du diagnostic énergétique prévu en janvier 2017.

REUNION DE CHANTIER « SAUSSY » - TRANCHE 2

Mr Philippe Héritier est intervenu en conseil municipal pour demander la suite de son mail du 16 décembre 2016.

Le Maire avait transmis celui-ci à Mr Léonard Dillenschneider avec des annotations.

Dans le cadre du nettoyage du fossé le long de la tranche 2 du lotissement, encombré par des arbres et des buissons, il a été demandé à un particulier si cela l'intéressait. Compte-tenu de son refus, le Maire a demandé à BAFU, lors de la réunion de chantier du 13 janvier 2017, quelle société pourrait enlever la haie. Un devis a été demandé.

En ce qui concerne le point soulevé de l'accès au point déchet, un accord est donné pour bitumer devant mais pas d'accord donné pour les trottoirs.

(Pour information à la date du 26 janvier 2017 : le Maire a approuvé les devis établis par Roger Martin pour le bitume d'un montant de 5733€ TTC et celui de l'abattage de la rangée des arbres pour un montant de 3960€ TTC).

DEMANDE ACQUISITION DE PARCELLES COMMUNALES

Le Maire fait part des avis des Domaines suite à la demande d'acquisition de parcelles appartenant à la commune. Un courrier est envoyé aux riverains demandeurs.

COLIS PERSONNES HOSPITALISEES

Mme Laurence Patru informe que la distribution des colis aux personnes hospitalisées sera faite très prochainement.

DIVERS

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à l'Association « la Comédie des Remparts » de Beaune d'utiliser la salle des fêtes de Corgoloin pour l'organisation d'un stage de théâtre courant avril.

Séance du 09 Février 2017

TRAVAUX FORESTIERS 2017

Le Conseil Municipal est informé des dépenses et recettes forestières prévisionnelles pour l'exercice 2017. Mr Yves Chaudat rencontrera très prochainement l'Agent ONF pour plus de détails sur ces programmes.

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Mr Léonard Dillenschneider informe le Conseil Municipal d'une réunion en date du 1^{er} février qui s'est tenue en mairie en présence du SICECO et d'une entreprise concernant le lancement d'une étude relative à la dissimulation BT Grande Rue suite aux travaux d'assainissement et d'eau potable. La commune est dans l'attente de devis.

Le Maire a pris un arrêté afin de réglementer la circulation sur la Route Départementale 974, en agglomération, sur 150 mètres linéaires, lors des travaux de renouvellement de canalisation en eau potable qui commenceront le 20 février pour le compte du SIE Plaine de Nuits.

Des études de faisabilité sont en cours pour les travaux « Chemin Neuf » et RD974.

Mr Dillenschneider informe d'une réunion qui a été fixée le mardi 14 février 2017 avec les riverains du lotissement « Le Fourneau III ».

Mr Dillenschneider aborde la sécurisation de l'école maternelle à Corgoloin par la pose de gabions et de barrières. Des bacs à fleurs seront achetés ainsi que des bancs (City Park) et des bornes.

Le Maire soulève le problème des chaines qui se trouvent Place de la Mairie. A ce jour, plusieurs personnes se sont accrochées dans ces chaines et sont tombées. Il souhaite une réflexion concernant ce problème.

CIMETIERE

Mme Raymonde Joigneault informe l'assemblée d'un devis établi par la marbrerie Bordes d'un montant approximatif de 1300.00€ pour le démontage de tombes dans le cimetière. Elle évoque de même le problème de la grille du nouveau cimetière.

DEMANDE ACQUISITIONS DE PARCELLES COMMUNALES

Le Maire demande un rendez-vous sur les lieux avec le service des Domaines de Dijon.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Un compte-rendu de la réunion du PLU en date du 25 janvier 2017 portant sur l'état initial de l'environnement de la commune.

La prochaine réunion portera sur l'étude des dents creuses, préparée en amont par le cabinet.

FINANCES

Mme Françoise Bosch rappelle le compte administratif 2016.

POINT SUR LES ECOLES : LE MAIRE

Il semble qu'une fermeture de classe de maternelle soit envisagée à la rentrée de 2017 à Corgoloin. Il resterait une classe à Corgoloin et une classe à Comblanchien. Le point sera de nouveau fait avec l'Inspection en juin prochain (comptage,...).

TOUR DE FRANCE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Tour de France traversera le territoire communal sur le Route Départemental n° 2, venant de Moux, le vendredi 7 juillet 2017.

Les services de l'Etat et le Conseil Départemental apporteront toute l'aide nécessaire à la préparation de cet évènement.

Communauté de
Communes de
Gevrey-Chambertin et
de Nuits-Saint-Georges

Le 20 Janvier 2017, les 80 délégués de la nouvelle communauté de communes ont élu le président et les vice-présidents :

Christophe Lucand, Président

Hubert Pouillot, 1^{er} vice-président en charge de la fusion, du suivi des opérations, de l'évaluation et de la prospective sur le territoire du Sud Dijonnais

Alain Cartron, 2^{ème} vice-président en charge de la fusion, du suivi des opérations, de l'évaluation et de la prospective sur le territoire de Nuits-Saint-Georges

Gilles Carre, 3^{ème} vice-président en charge du patrimoine communautaire, logistique et bâtiments

Sylvie Ventard, 4^{ème} vice-président en charge de la Petite Enfance, de la Solidarité, de la cohésion et médiation sociale et handicap

Jean-Louis Lextrety, 5^{ème} vice-président au Développement durable et de la transition énergétique

Valérie Dureil, 6^{ème} vice-président en charge de l'Aménagement du territoire et de la prospective territoriale

Pascal Grappin, 7^{ème} vice-président en charge de l'Emploi et du développement économique

Jean-Claude Bellini, 8^{ème} vice-président en charge des activités scolaires et périscolaires

Didier Toubin, 9^{ème} vice-président à l'Environnement en charge de la collecte des déchets, de la redevance incitative, du tri sélectif, de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets

Gilles Seguin, 10^{ème} vice-président en charge des Finances, du budget, du contrôle de gestion, de l'évaluation des charges transférées, de la mutualisation

Claude Rémy, 11^{ème} vice-président à l'Environnement en charge de l'eau et de l'assainissement

André Daller, 12^{ème} vice-président en charge de la Jeunesse, loisirs et sports

Jean-Paul Serafin, 13^{ème} vice-président à la Démocratie locale et vie associative

Ghislaine Postansque, 14^{ème} vice-président au Développement culturel

Jean-Marc Brochot, 15^{ème} vice-président à la biodiversité et au développement touristique

Containers à végétaux

Les containers à végétaux seront mis en place pour le 1^{er} Avril 2017

Remplissage des containers à végétaux

Les bennes sont destinées à recevoir des végétaux putrescibles et de petites tailles (sécateur à main). Ne pas oublier de tasser le contenu chaque fois que vous apportez des végétaux. Ceci, afin de permettre à tous d'utiliser au maximum les bennes et de rationaliser leur transport

Déchetterie

HORAIRES D'ETE du 1^{er} Avril 2017 au 31 Octobre 2017

QUINCEY

>> Lundi 08h00-12h00
>> Mercredi 14h00-18h00
>> Samedi 08h00-12h00/14h00-18h00

NUITS-SAINT-GEORGES

> du Lundi au Vendredi 14h00-18h00
> Samedi 08h00-12h00/14h00-18h00

Eclairage public sur RD974

Le projecteur led basse consommation qui assure une zone éclairée au niveau du passage clouté sur la D974 est installé

Logement

ORVITIS nous informe qu'un logement de type F4, rue du Petit Paris sera libre à partir du 8 Juin 2017.

Etage : 1 - Surface : 75,03 M2 – Loyer : 453.29 € - Charges : 17,00€ - Dépôt de garantie : 453,29 € - Chauffage individuel au gaz

Merci de déposer votre candidature au secrétariat de la mairie.

Offre d'emploi

Mr le Maire et les conseillers municipaux envisagent l'embauche d'une personne de – 26 ans pouvant bénéficier d'un contrat d'avenir. Permis de conduire souhaité.

Si parmi la population de Corgoloin un jeune est intéressé, il peut contacter :

Béatrice CERTAIN, conseillère en Insertion sociale et professionnelle
Mission Locale de l'arrondissement de Beaune
Antenne de Nuits-Saint-Georges.
Maison des services 3 Rue Jean Moulin 21700 NUITS-SAINT-GEORGES
Tel : 03 80 27 04 88 - beatrice.certain@mlbourgogne.fr

03 Décembre 2016 – La Sainte Barbe



Le Centre de Secours Incendie des Deux Cotes a célébré la Sainte-Barbe, leur patronne, à la salle des fêtes de Comblanchien. A cette occasion un hommage a été rendu aux pompiers morts cette année 2016 devant la stèle de la caserne de Corgoloin. Six pompiers ont été promus et distingués. L'effectif est de 25 sapeurs-pompiers ; cinq nouvelles recrues sont venues agrandir les rangs.

Durant l'année 2016, les sapeurs-pompiers des Deux Cotes sont intervenus 252 fois, dont 177 en secours à la personne, 27 en incendie, 34 en secours routiers, 12 en opérations divers et 2 en risques technologiques.

04 Décembre 2016 – Le Repas des Aînés



Offert par la municipalité, le repas des aînés a réuni 73 convives à la salle des fêtes. Le maire Jacky Moulin a accueilli l'assemblée. Les aînés ont été servis par les conseillers municipaux ainsi que par les jeunes du conseil municipal le tout animé par l'orchestre Gérard Puech.



09 Décembre 2016 – Le Spectacle de Noël



ARBRE DE NOEL COMMUNAL

80 enfants ont assisté à la sixième édition de l'arbre de Noël, organisé par la municipalité, qui a eu lieu le vendredi 9 décembre en soirée pour tous les enfants du village âgés de moins de 11 ans. Après le spectacle suivi de la traditionnelle distribution des cadeaux par le Père Noël, petits et grands ont pu se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

Mon Beau Sapin



A l'occasion des fêtes de fin d'année, les fleurs ayant disparu des bacs communaux, saison oblige, les voisins du carrefour de l'avenue des peupliers et de la voie romaine ont eu l'idée de redonner vie à leur bac en plantant un sapin décoré. L'idée pourrait séduire d'autres quartiers pour égayer ces fêtes.

Félicitations pour cette belle initiative

DOMAINE FORNEROL



Le magazine Vivre à Beaune, dans son édition de Décembre dans la partie Vins & Gastronomie, a consacré un article au Domaine Fornerol. Une belle vitrine pour notre village à travers ce reportage du domaine Fornerol.

Margueritte & Didier Fornerol
15, Place de la Mairie – 21700 CORGOLOIN
03 80 62 93 09
didier.fornerol@wanadoo.fr

La Fête des Voisins au Saussy

"Au son des "hollas" pour le match de foot du jour, les habitants du Saussy se sont retrouvés, une nouvelle fois cet été 2016, pour passer une journée sous un soleil éclatant..."



22 Janvier 2017 – La Saint-Vincent



Les vignerons perpétuent la tradition en célébrant la Saint-Vincent le week-end le plus proche du 22 janvier. Ce Samedi matin, c'était au tour des domaines Fornerol et Pansiot de faire la passation. La statue représentant le saint patron de la profession a rejoint le domaine Petitot et le domaine Jourdan.

MANIFESTATIONS A VENIR

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES



Les dates exactes des élections présidentielles 2017 ont été fixées lors du Conseil des ministres du 4 Mai 2016. Le premier tour est fixé au **Dimanche 23 Avril 2017** tandis que le second tour aura lieu le **Dimanche 7 Mai 2017**.

Les dates des élections législatives de 2017 ont été fixées à l'issue du Conseil des ministres du 4 Mai 2016. Le premier tour des législatives aura lieu le **Dimanche 11 Juin 2017**. Le second tour aura lieu le **Dimanche 18 Juin 2017**.

Lieu des élections : Salle Vigot, place de la Mairie.

PORTES OUVERTES AU DOMAINE DESERTAUX-FERRAND



**PORTES
OUVERTES**
Corgoloin ²¹⁷⁰⁰
**1 et 2
avril 2017**
10h-18h
11h VISITE DE LA CAVE
ET CUVERIE

*Possibilité de se restaurer sur place
avec les assiettes proposées par les exposants*

DÉGUSTATION DE VINS	RESTAURATION
Bourgogne	Charcuterie
Chablis	Huîtres
Champagne	Miel
Pineaux-Cognac	Confitures et condiments
	Tartes et pains

MANIFESTATIONS A VENIR

FREQUENCE GRENOUILLE 2017



Cette animation est proposée dans le cadre de la 23^{ème} édition de l'opération nationale « Fréquence Grenouille », organisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves Naturelles de France. Cette grande campagne en faveur de la protection des zones humides permet au grand public de découvrir ces milieux fascinants qui recèlent des richesses souvent méconnues. L'opération nationale se déroulera du Mercredi 1^{er} Mars au 31 Mai 2017. C'est coâ ces p'tites bêtes ?

Crapauds, grenouilles, tritons, salamandres sont de petits animaux discrets que l'on côtoie sans le savoir ! Les amphibiens sont méconnus et pourtant si passionnants.... Pour les découvrir, rejoignez-nous le temps d'un diaporama à la salle des fêtes à 20h00 le Vendredi 14 Avril suivi d'une visite nocturne autour de la mare communale de Corgoloin.

Inscriptions au 03 80 79 25 99 ou à contact@cen-bourgogne.fr

N'oubliez pas de vous munir de vêtements chauds, de bottes et d'une lampe de poche.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



Ce 8 Mai la France commémorera le 72^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

La municipalité vous donne rendez-vous Lundi 8 Mai place de la Mairie à partir de 10h45. Le défilé se rendra aux monuments aux morts. Elle sera suivie d'un apéritif offert Salle Vigot.

COLLECTE DE BOUCHONS



La prochaine collecte de bouchons plastiques aura lieu Salle VIGOT le samedi 13 mai de 9h30 à 11h00. Pensez à nous les apporter.

PORTES OUVERTES

A LA PISCICULTURE DE CORGOLOIN

Les 10 et 11 Juin 2017

Verre de l'amitié offert à tous

**Dégustation gratuite
de rillettes et truites fumées**

**Repas champêtre sous chapiteau
sur réservation**

Animations, tombola, exposants

**Pisciculture Cordier-Gand
21700 CORGOLOIN
Tél: 03 80 62 98 32**



La Mission locale : au service des jeunes, des entreprises et du territoire

UN ACTEUR DE PROXIMITE :

La Mission locale

- > une association du service public de l'emploi
- > accompagne près de 200 jeunes chaque année sur la Communauté de communes de Nuits Saint Georges
- > ouverte du lundi au vendredi à Nuits-Saint-Georges

AU SERVICE DES JEUNES :

La Mission Locale propose - gratuitement - à tout jeune de 16 à 25 ans sorti du système scolaire un accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle.

- > Définition et conduite d'un projet professionnel
Trouver sa voie, faire des stages, rencontrer des professionnels, découvrir les métiers...
- > Accès à la formation
Entrer en formation, en apprentissage...
- > Appui à la recherche d'emploi :
Trouver des offres, faire un CV, écrire une lettre de motivation, se préparer à l'entretien
- > Accompagnement global
Etre aidé pour rechercher des solutions de mobilité, logement, pour financer un projet professionnel, pour s'informer sur la citoyenneté, la santé, pour rencontrer une psychologue...

AU SERVICE DES ENTREPRISES : prise d'offres, recherche de candidats, stages, conseils sur les emplois aidés, recrutement ...

MODE D'EMPLOI : prendre rendez-vous par téléphone, courriel ou en direct

Antenne de Nuits-Saint-Georges



Vos interlocutrices : Béatrice Certain et Barbara Clerc

beatrice.certain@mlbourgogne.fr – barbara.clerc@mlbc

📍 Maison des services au public – 3 rue Jean Moulin –

21700 NUITS-SAINT-GEORGES - 03 80 27 04 88

lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h

mercredi : 8h30-12h



POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITE :

www.missionlocalebeaune.com



et





Le Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois
Un nouveau service pour vous accompagner dans
votre projet de rénovation énergétique

Le Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois est un **espace d'accueil, d'information et d'orientation** sur toutes les questions que vous vous posez en matière de rénovation énergétique.

Véritable porte d'entrée, il vous aidera à concrétiser vos projets de travaux en vous offrant **un service d'information complet, de proximité, gratuit et indépendant** avec des conseils techniques et personnalisés.

Pourquoi se lancer dans des travaux de rénovation énergétique ?

Lors de l'achat d'une maison, d'un changement dans sa vie familiale ou tout simplement pour entretenir notre maison, la question d'entreprendre des travaux de rénovation se pose.

Ces travaux vont permettre de réduire considérablement sa facture d'énergie, d'avoir une maison plus confortable au quotidien et de valoriser son bien immobilier.

L'accompagnement du Pôle Rénovation Conseil dans votre projet :

Se lancer dans un projet de rénovation n'est pas toujours aisé et demande de prendre du temps, de trouver les bons conseils pour investir dans des choix pertinents et s'orienter vers des entreprises qualifiées.

« Qui contacter ? » « Par où commencer ? » « Vais-je faire des bons choix ? » « Ai-je droit à des aides financières ? » sont souvent les premières questions que l'on se pose quand on se lance dans la rénovation. Noémie Gamba, l'animatrice en charge du Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois est à votre écoute. Son rôle est de vous aider à avoir une vision globale de votre projet et de vous orienter vers le bon interlocuteur en restant à votre écoute tout au long du projet.

Profiter de l'Aide RÉNOV' pour réaliser des travaux performants !

Isolation de la toiture, remplacement des fenêtres, changement du système de chauffage ... votre collectivité vous aide pour réaliser ces travaux à hauteur de **25 % du montant TTC des travaux avec** un plafond de :

- 5 000 Euros pour les opérations de rénovation globale BBC,
- 2 500 Euros pour les opérations de rénovation BBC par étapes avec la réalisation d'un bouquet de 2 travaux, et respectant des niveaux minimums de performances énergétiques.

Cette aide s'adresse aux propriétaires occupants d'une maison individuelle dont le permis de construire a été déposé avant le 1er septembre 2006 et ne bénéficiant pas d'aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). L'Aide RÉNOV' est disponible jusqu'en octobre 2018 et est cumulable avec l'Éco-prêt à taux zéro et le Crédit d'Impôt Transition Énergétique.

Pour contacter le Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois :

- ✓ par téléphone : le lundi de 14h à 17h30 et le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- ✓ avec ou sans rendez-vous dans nos locaux : le mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
 1 boulevard Foch à Beaune (Bâtiment Lorraine – 2^e étage)

03 80 24 55 60

polerenovation@paysbeaunois.org

Porté par le Pays Beaunois, le Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois est un service mis en place en partenariat par la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, la Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges et la Communauté de communes de Bligny-sur-Ouche. Il est financé par l'ADEME Bourgogne Franche-Comté, la Région Bourgogne Franche-Comté et les collectivités.



Qu'est-ce que Bloctel ?

Blotcel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement** afin de **ne plus être démarché téléphoniquement** par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi. En particulier, vous pourrez toujours **être appelé dans les cas suivants** :

- Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours
- Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
 - Les appels émanant d'un service public
 - Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage
 - Les appels émanant d'associations à but non lucratif
- Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE
R.P.I. CORGOLOIN COMBLANCHIEN PREMEAUX-PRISSEY

Les inscriptions auront lieu **sur rendez-vous** le **vendredi 07 avril** de 9h00 à 18h00 à **l'école maternelle de Corgoloin**.
Les familles sont invitées à présenter le livret de famille de l'enfant et le carnet de santé (vaccinations à jour) lors de l'inscription.

Les inscriptions concernent principalement les enfants nés en 2014 et 2015. Les familles d'enfants nés en 2012 ou 2013 et non scolarisés dans notre R.P.I. peuvent également demander une inscription.

*Les familles qui souhaitent un rendez-vous pour une inscription peuvent dès à présent prendre contact avec la directrice, Mme Bridet, au **03/80/62/98/30**.*



Nouvelles modalités de demandes de cartes nationales d'identités

A partir du 20 mars 2017, toute demande de carte nationale d'identité sera à déposer à la Mairie de **Nuits-Saint-Georges** qui est équipée d'un dispositif de recueil pour collecter les empreintes numérisées.

Sorties du Territoire

L'article 371-6 du Code Civil prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

L'autorisation est matérialisée par la présentation d'un formulaire Cerfa n°15646*01 que vous pouvez vous procurer à la Mairie.

Lotissement Le Saussy 3



Une vue d'ensemble du lotissement "SAUSSY 3" dont la viabilisation totale sera terminée au plus tard le 31 mars 2017. De ce fait, de nouvelles constructions pourront commencer sur la 2e tranche de ce lotissement. L'ensemble semble dégager une très belle vue de Corgoloin au bord de la Route Départementale n° 2 et même si les coureurs du Tour de France passeront très vite là, Corgoloin offrira une belle perspective de son village.

Corgoloin

Construire son pavillon

**Lancement
2^{ème} tranche**

Lotissement Au Saussy
22 terrains à bâtir
 entièrement viabilisés
 de 412 à 855 m²
 à partir de 41 000 €

Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or - Dijon - © Freepik

06 40 12 85 90
06 70 75 86 91

 facebook.com/orvitis
ventes@orvitis.fr

Orvitis
en Côte-d'Or

Le Centre d'Incendie et de Secours des Deux-Cotes vous informe :

Vous souhaitez vous engager au service des autres ? Alors, relevez le défi !

Conditions d'engagement

Le recrutement est ouvert aux hommes et aux femmes satisfaisant aux conditions réglementaires.

Vous

- Avez entre 16 et 55 ans
- Jouissez de vos droits civiques
- Etes motivé(e)
- Etes en bonne condition physique
- Etes en position régulière au regard des dispositions du code du service national
- Habitez à moins de 7 mn du Centre d'Incendie et de Secours de votre secteur
- Avez soif d'apprendre toutes les techniques pour **SAUVER DES VIES**

Si devenir sapeur-pompier est un rêve d'enfant, c'est à vous d'agir pour le concrétiser.

Ne restez plus au bord de la route sans savoir quoi faire...

Renseignez-vous sur toutes les possibilités qui s'offrent à vous...

Pourquoi ?

Etre sapeur-pompier volontaire, c'est :

- Avoir la possibilité de participer à des missions de service public
- Accéder à une formation spécifique
- S'investir pleinement dans l'action
- Donner de son temps et recevoir la gratitude de la population
- Aider les autres
- La première marque de **CIVISME**

Comment ?

En rejoignant le Centre d'Incendie et de Secours de votre secteur encadré par des hommes et des femmes formés et compétents qui ont décidé de transmettre leur passion aux générations futures pour que la flamme du **SAVOIR** et du **DEVOIR** ne s'éteigne pas.

Quelle procédure pour souscrire un engagement ?

Après un entretien avec le chef de votre centre, votre dossier sera soumis à une commission de recrutement qui déterminera vos capacités à devenir sapeur-pompier volontaire.

Vous serez également invité(e) à passer un examen médical.

Contacts :

Adjudant-chef FOL Jérôme (chef de centre) 06.81.76.94.60

Adjudant-chef Vit Jean-Louis (adjoint au chef de centre) 06.87.38.96.88

Opération POMPY

Qui est POMPY© ? Sympathique petits ours en peluche douce, destiné à favoriser le contact entre les sapeurs-pompiers et les enfants transportés dans les VSAV/VSAB. Cette peluche, objet de médiation, présente un avantage indéniable parce qu'il permet à la fois :

- Aux sapeurs-pompiers de dédramatiser la situation et de faciliter le contact avec l'enfant,
- A l'enfant de transférer ses émotions et le siège de sa douleur sur l'ourson pour l'expliquer aux sapeurs-pompiers.

Enfant, l'enfant, victime directe ou non d'un accident, pourra emporter son ourson, ce qui lui laissera un souvenir encore plus positif de l'action des sapeurs-pompiers et suscitera une vocation.

Les 18 & 19 Février 2017, Sylvie CHEVALLIER, présidente de l'UDSP 21, accompagné de Stéphane BOUVIER de Crampons 112, ont fait le tour du département pour distribuer les oursons dans les centres d'incendie et de secours concernés qui n'en avaient pas été dotés.

Les entreprises qui souhaitent s'inscrire dans cette opération peuvent prendre l'attache de l'UDSP 21 (udsp21@orange.fr), qui les mettra en relation avec la coordination de l'opération au niveau national.

Par ailleurs, POMPY© est aussi vendu au grand public au tarif de 19€, par La Boutique Officielle des Sapeurs-Pompiers de France (www.laboutiqueofficiellepompiers.fr)

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB SOURIANT AU PASSE

Le 15 janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'association ; une quarantaine de personnes étaient présentes. Le Président, Monsieur Caslani a fait un point sur les activités et les projets pour 2017, et informé les adhérents du prochain renouvellement partiel du bureau. Le bilan financier a été présenté par F.Bosch, et c'est à l'unanimité qu'ont été adoptés rapports moral et financier.

Les participants ont ensuite partagé la traditionnelle galette des rois, et les têtes couronnées ont posé pour la photo.



Le bureau, réuni le 17 janvier a procédé à l'élection aux postes de secrétaire et trésorière, devenus vacants. Le bureau est désormais ainsi constitué :

Président : Bernard CASLANI

Vice-Président : Jean-Claude GUILLEMIER

Trésorière : Colette GAND

Secrétaire : Yvette CYMBALISTY

Membres actifs : Odile JARRY, Agnès TACCARD, Marc TACCARD.

Les personnes souhaitant adhérer au Club peuvent encore le faire en s'adressant à un membre du bureau (l'adhésion, qui reste fixée à 15€ pour l'année, donne droit à une réduction sur toutes les sorties).

AE2C

Association des Ecoles du RPI de la Côte de Nuits (Corgoloin – Comblanchien – Premeaux-Prissey)



L'AE2C organisera son Grand Loto de l'été le Dimanche 4 Juin 2017 à la salle des fêtes de Corgoloin.

Ouverture des portes à 12h30, début des jeux à 14h00.

Loto animé par Sylviane.

Infos réservations : ae2c.asso@gmail.com ou 06.88.91.75.43

CIS DES DEUX COTES



Les Sapeurs-Pompiers du CIS des Deux Cotes organisent un thé-dansant animé par Benjamin DURAFOR le Dimanche 9 Avril 2017 à la salle des fêtes Pierre Gourillon à Ladoix-Serrigny de 14h30 à 19h30. Venez nombreux ; Entrée 10 €

Renseignements et réservations possibles au 06.61.49.65.13.

LA VIE ASSOCIATIVE

TÊTE ET JAMBES



Vendredi 8 Décembre l'association Tête et Jambes a élu son nouveau président lors d'une assemblée générale ; Annick Sauvain a été élue présidente à l'unanimité. Les autres membres sont Muriel Jeanniard, secrétaire, Claude Auffret, trésorier. Geneviève Maugras et Patrick Dessolle ont rejoint les dix autres membres du bureau.



Association Corgoloin Tête et Jambes Nos Activités

Du 1er Octobre au 30 Juin



Chorale Mixte

Inscription pour l'année de Octobre à Juin = 80€ plus 20€ d'adhésion

Nota : l'adhésion pour un couple est de 30€

Répétitions tous les mardis de 14h à 16h hors congés scolaires

Contacts : Jocelyne Auffret - 0380629351 Marie Christine Leclercq 0380629893



Dessin Peinture

Inscription pour l'année de Octobre à Juin = 85€ plus 20€ d'adhésion

Nota : l'adhésion pour un couple est de 30€

Un Vendredi par mois de 14h à 17h hors congés scolaires "2 Groupes"

Contacts : Claudine Lecomte 0380629877 - Nadine Taccard 0380629580



Marche

Inscription pour l'année de Octobre à Juin = 20€ d'adhésion

Nota : l'adhésion pour un couple est de 30€ "Calendrier à définir"

Une Marche par mois de la journée ou 1/2 journée hors congés scolaires

Contacts : Marc Paillet 0380511779 - Patrick Dessolle 0380629787

Adresse postale de l'Association 21, Grande rue - 21700 Corgoloin

Site Internet <http://corgoloin-tete-et-jambes.wifeo.com/>

LA VIE ASSOCIATIVE

LECTURE JEUNESSE



L'Association Lecture Jeunesse vous convie à un conte musical « Les Mille et Une Nuits » orchestré par les formations juniors des écoles de musique de Nuits Saint-Georges et Gevrey-Chambertin.
Le Vendredi 24 Mars à 20 h 00 à la Salle des Fêtes
Tel : 06.72 .77.88.02

Mail : bibliotheque.corgoloin@laposte.net site : bibliotheque-corgoloin.simplesite.com

Les 1001 Nuits en Musique

La Bibliothèque de Corgoloin présente
les Contes des 1001 Nuits
mis en musiques
par les Formations musicales
de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges réunies !

Vendredi 24 Mars
20h
Salle des fêtes de Corgoloin

Et
Dimanche 02 Avril
11h
Caveau du Baillage
Nuits-Saint-Georges

Entrée libre

ETAT-CIVIL – NUMEROS UTILES -AGENDA

NOS PEINES

Le conseil municipal s'associe à la peine de la famille qui a perdu un être cher et lui présente ses sincères condoléances.

Lucienne ROUSSEAU veuve ALLEXANT décédée à Beaune le 30 Novembre 2016

Gilbert SCHILTZ décédé à Corgoloin le 06 Janvier 2017

Patrick LEWANDOWSKI décédé à Corgoloin le 9 Mars 2017

Denise GLENARD Veuve BARBEROT, décédée le 22 janvier à Paris et inhumée à Corgoloin, diplômée des Arts décoratifs de Paris, sculpteur de talent, a rejoint, dans le caveau familial, son mari Bernard (1904-1991), ancien directeur du personnel de la Société Générale, Président des anciens combattants et prisonniers de guerre de Corgoloin-Comblanchien et grand ami du Père Etienne BAZIN

NAISSANCE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux parents

Léo Arthur BAUDINET né le 26 Octobre 2016 à Dijon

Tristan LAMA ZANIN né le 07 Novembre 2016 à Beaune

Marie Isabelle ROCCHI née le 21 Février 2017 à Beaune

Pierre, Claude, Jean GALLETTE né le 7 Mars 2017 à Beaune.

MARIAGE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux mariés qui se sont unis dans notre mairie

Jean-François FORNAL et Evelyne DUCROCQ le 18 Mars 2017

TELEPHONES UTILES

NUMEROS

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
Gendarmerie Nuits-Saint-Georges	03 80 62 44 51
Groupe Médical du Colombier	
20 Place de la Mairie-Corgoloin	03 80 62 90 51
Docteurs Catineau & Durand	
Pharmacie de Garde	3237
SOS21- Médecins Généralistes	03 80 78 68 68
Maison Médicale de Garde du Pays Beaunois - 6 Av Guigone	03 80 24 96 32
De Salins – 21200 Beaune	
Hôpital De Beaune	03 80 24 44 44
Centre Anti-poison	03 80 29 37 97
Accueil Solidarité Famille M.S.P.	
3 Rue Jean Moulin – 21700	03 80 63 35 41
Nuits-Saint-Georges	
S.O.S. Mains	03 80 55 55 55
ADMR Aide à Domicile en milieu rural	03 80 61 37 30
Disparition d'un enfant	116000
S.O.S. Amitiés	03 80 67 15 15
C.P.A.M.	3646
Enfance maltraitée	119
Allo Services Publics	3939
Drogues info Service	0.800.23.13.13
SIDA Info Service	0.800.840.800
Alcooliques Anonymes	03 80 30 27 00

AGENDA

27 Mars	Contes des 1001 nuits – Salle des fêtes de Corgoloin à 20h00
1^{er} & 2 Avril	Portes ouvertes au Domaine Désertaux-Ferrand Horaires 10h00 – 18h00
09 Avril	Thé-dansant organisé par le CIS des Deux Cotes - Salle des fêtes de Ladoix-Serrigny
14 Avril	Fréquence Grenouille RDV salle des fêtes à 20h00
23 Avril	1 ^{er} tour des Elections présidentielles - Salle Vigot de 08h00 à 19h00
07 Mai	2 ^{ème} tour des Elections présidentielles - Salle Vigot de 08h00 à 19h00
8 Mai	Commémoration – RDV place de la Mairie à 10h45
13 Mai	Collecte des bouchons – Salle Vigot de 09h30 à 11h00
04 Juin	Grand Loto de l'été par l'AE2C – Salle des Fêtes
10 & 11 Juin	Portes ouvertes à la pisciculture de Corgoloin
11 Juin	1 ^{er} tour des Elections législatives - Salle Vigot de 08h00 à 18h00
18 Juin	2ème tour des Elections législatives - Salle Vigot de 08h00 à 18h00

Prochaine Parution : Nous demandons à chacun de transmettre articles et informations dès que possible pour la prochaine parution prévue pour MARS 2017. Il est rappelé que tout article est soumis au comité de rédaction présidé par le maire, et que le journal doit être un instrument d'information, et en aucun cas un outil de publicité ou de propagande. L'équipe municipale reste à votre écoute.